



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 juillet 2021

# MAYOTTE



### **Quand l'intervention de la FCPE aboutit à l'ouverture d'un restaurant scolaire à Mayotte**

Depuis plusieurs mois, la FCPE demande au ministère et aux autorités mahoraises de faire le nécessaire pour que les jeunes de Mayotte puissent suivre leur scolarité dans de bonnes conditions et bénéficier dans chaque école, collège ou lycée d'un service de restauration scolaire.

La pugnacité de la FCPE a payé puisque le rectorat vient d'annoncer la construction d'un restaurant scolaire jusqu'alors inexistant dans le lycée de Mtsangadoua.

Face à une démographie scolaire croissante, des établissements scolaires en surpopulation, la FCPE continuera à se battre aux côtés des mahorais pour que des conditions décentes d'enseignement et de vie scolaire soient réunies.

En tout point du territoire, les équipes éducatives doivent pouvoir mener à bien leurs missions, tant sur les aspects des apprentissages scolaires que sur la question même du climat scolaire, de l'accompagnement des élèves ou de l'éducation à la citoyenneté.

### **À propos de la FCPE**

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des

pouvoirs publics. Quelque 1 300 000  
parents ont voté pour elle aux  
dernières élections scolaires.

[fcpe.asso.fr](http://fcpe.asso.fr)

**Contact presse FCPE :**

Laurence Guillerrou :

06 82 81 40 82 /

[fcpecom@fcpe.asso.fr](mailto:fcpecom@fcpe.asso.fr)



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse  
de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)